

La Guinée

Une collection à explorer



Le docteur Noël Ballay a été le premier gouverneur de la Guinée française de décembre 1891 à novembre 1900.

©Xavier Desmier/Raphio

Repiquage des semis de riz sur le domaine rizicole Baga (ethnie qui vit en mangrove) du village de Marara, région de Boffa.



Les premiers timbres utilisés en Guinée sont les « Alphée Dubois ». Sept valeurs seulement sur les quatorze que comprend la série ont été recensées. On ignore encore si la colonie a bénéficié de toutes les valeurs. A noter : les oblitérés lisibles de cette émission cotent un minimum de 110 € en détaché !

240 timbres à rassembler, ce n'est pas le bout du monde. Sauf que si l'on veut faire les choses comme il se doit, c'est-à-dire avec soin et avec le souci de la qualité, le challenge devient plus relevé. Ajoutez à cela une période classique où les documents sont rares et vous aurez opté pour une « vraie » collection, une de celles qui nécessitent plus de temps que d'argent. Mais n'est-ce pas cela la vraie philatélie ?

A en croire certains écrits français du XVII^e siècle, ce seraient des marchands dieppois et rouennais qui, vers 1360, auraient découvert le Sénégal et la Guinée. Ils s'y seraient rendus régulièrement jusque dans les années 1380 mais auraient dû y renoncer une trentaine d'années plus tard en raison des guerres qui sévissaient en France... Une bien belle histoire certes, mais infondée. Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que ce sont les navigateurs portugais Diego Gomez et Pedro de Sintra et aussi Eanès de Zurara, qui, les premiers, découvrirent la région, ce dernier publiant même en 1453 un ouvrage intitulé *Cronica dos Feitos da Guiné*, dans lequel il relate son expédition et ses découvertes. Mais ils ont eu de lointains prédécesseurs : le pharaon Nécho et le carthaginois Hannon qui respectivement aux VI^e et V^e siècles avant J.C. auraient déjà abordé les côtes de Guinée.

Il faut savoir aussi que ce qu'on appelle « Guinée » à l'époque, c'est

un immense territoire qui va du sud du Sénégal jusqu'au Nigeria actuel, du moins pour la partie côtière et qui n'a donc rien à voir avec la petite façade atlantique de 340 km dont bénéficie la Guinée actuelle. Quant à ce qui se trouvait à l'intérieur, on n'en connaissait rien, personne n'ayant encore eu l'audace de s'y aventurer. Mais peu importe, les Portugais entreprennent de commercer avec les indigènes et ceci sans concurrence ; il est vrai que le fameux traité de Tordesillas imposé en 1494 par le pape Alexandre Borgia leur avait octroyé une sorte d'exclusivité pour la conquête (en fait il s'agit d'« évangelisation ») de l'Afrique laissant celle de l'Amérique aux Espagnols, les autres puissances se contentant seulement de regarder, mais pour quelques années seulement. Ce n'est qu'au début du XVI^e siècle que les Portugais commencent à ne plus être seuls dans les eaux du Golfe de Guinée : Anglais, Hollandais, Français et même Scandinaves, viennent pratiquer le troc pour ramener des



Introduite dans la dernière édition du catalogue Dallay, la cotation des timbres-taxe des Colonies générales montrent la pauvreté des connaissances dans ce domaine. Voici par exemple un 15 c noir au type « Duval » revêtu de l'oblitération « CONACRY / RIVIERES DU SUD ». Même s'il s'agit du cachet le plus fréquent que l'on puisse trouver sur ce type de timbre, notez qu'il cote un minimum de 100 €



La Guinée fait partie de ces quelques colonies qui ont bénéficié d'une émission entre les séries « Groupe » et « Faidherbe-Palmiers-Ballay ». Ce type « Berger Pulas » superbement gravé en typographie a été décliné en 15 valeurs, du 1 c au 5 francs, et a été émis en novembre 1904. Très vite remplacée en 1906/7, par l'émission « Palmiers », cette série n'a donc pas beaucoup été utilisée. Conséquence : elle est devenue assez peu courante aujourd'hui (420 € neuve avec charnière) et même très rare neuve et sans charnière (la cote est plus que doublée).



Pas moins de huit timbres de cette émission ont été surchargés en 1912. L'Agence comptable disposait de stocks assez importants : entre 325 000 pour le 2 centimes et 47 000 pour le 40 centimes. La cote des huit timbres n'atteint pas les 20 €.

peaux, de la gomme, des épices, de l'huile de palme, de l'or et de l'ivoire. Cette concurrence n'empêche pas les Portugais d'installer leurs premiers comptoirs qui, s'ils existaient encore aujourd'hui, se situeraient en Gambie, au Sierra Leone et au Liberia. Mais pour ce qui concerne la Guinée proprement dite, ils se sont vite rendus compte que ses côtes sont difficiles d'accès : elles sont basses, ●●●

213 exemplaires seulement ont pu exister de cette variété dite « chiffres espacés » (timbre de droite). La cote tient évidemment compte de ce faible nombre, elle atteint plus de 700 €.



Autre belle variété : la double impression de la légende « GUINÉE FRANÇAISE » sur le 40 c « Groupe » : environ 500 €.



Les dessinateur et graveur du type « Berger Pulas » sont également les auteurs de la première série de timbres-taxe émise en février 1905. Le type « Femme du Fouta-Djalon » n'existe que sur 7 timbres cotés un peu moins de 100 € en neufs ou oblitérés. Comme on l'a vu plus haut, cette série a également été remplacée à partir de 1906 par les timbres-taxe au type « Médailles ». Cette durée d'utilisation très courte en fait des timbres difficiles à trouver sur lettres (cote : de 100 à 200 € selon les faciales utilisées).



Le dessinateur Joseph de la Nézière et le graveur J. Puyplat ont commis les séries pour les colonies de l'AOF. Le style est reconnaissable entre tous : un cadre coloré dans lequel figurent toutes les inscriptions officielles et un dessin central montrant un site ou une activité typique de la colonie. Utilisés dans les territoires à partir des années 1913 et parfois jusqu'aux années 1930, ces timbres sont sans doute ceux qui symbolisent le mieux les Colonies françaises. Pour la Guinée, c'est le type « Gué à Kitim » qui a été choisi. Objet de huit émissions successives jusqu'à 1933, il a été décliné en 42 valeurs et a fait l'objet de 12 surcharges. Une série particulièrement intéressante à rechercher pour ses coloris, ses utilisations et ses oblitérations. Comptez environ 130 € de cote pour l'ensemble neuf et environ 200 pour des exemplaires sans charnière.

● ● ● sableuses, marécageuses et envahies par la mangrove. Ils n'y accèdent que par les estuaires des rivières qu'ils baptiseront « rios » et qui ont d'ailleurs conservé cette appellation que l'on peut lire encore aujourd'hui dans les atlas : Rio Nunez, Rio Compony, Rio Pongo ou Rio Kapatchez. Quant aux Français, ils auraient fait quelques tentatives pour s'y installer mais auraient abandonné en raison de la « malignité » de l'air pendant certains mois de l'année. En fait, ce n'est pas tellement l'air qui est « malin » mais plutôt certains insectes et autres amibes vecteurs de maladies tropicales...

Ce sont les événements qui se déroulent en Europe durant cette période qui vont directement influencer sur l'histoire de cette région. Il y a tout d'abord la volonté de l'Angleterre de briser l'hégémonie espagnole aux Amériques pour pouvoir, elle aussi, profiter des richesses. Il y a également les guerres de religions qui ont ravagé la France et qui l'ont laissée financièrement exsangue. Tout cela débouche sur une féroce guerre maritime dans laquelle les lourds galions espagnols seront des cibles de choix. Les deux royaumes rivaux franchiront ensuite une seconde étape en entreprenant la conquête terrestre des Antilles et de l'Amérique. Nous sommes aux environs de 1620-30, c'est la colonisation avec toutes les conséquences que cela engendre et avec, pour corollaire, le dévelop-

pement d'un autre commerce : la traite des Noirs, une activité que les Portugais connaissent bien puisqu'ils pouvoient en esclaves leur colonie du Brésil.

La région du golfe de Guinée devient alors une source d'approvisionnement particulièrement importante pour ce commerce. Les Européens viennent sur les côtes, traitent directement avec les chefs indigènes et traversent l'Atlantique pour livrer leur « marchandise ». Entre 1670 et 1680, ce sont entre 3 000 et 7 000 esclaves qui sont envoyés chaque année dans les colonies, des chiffres qui ne cesseront d'augmenter au fil des années. Du coup, on fortifie certaines places comme Saint-Louis et Gorée au Sénégal qui servent de lieux de rassemblement pour les Noirs captifs. En 1685 en France, on crée la *Compagnie de Guinée* regroupant des marchands impliqués dans la traite des Noirs ; elle sera active jusqu'en 1730, année où elle est cédée à la *Compagnie des Indes Orientales*. C'est aussi en 1685 qu'est édité le « Code Noir » élaboré par Colbert, un *recueil d'édits, déclarations et arrêts concernant les esclaves nègres de l'Amérique* ; le document sera remanié en 1723 pour les esclaves des *Isles de France et de Bourbon et des établissements proches*... Et depuis 1715, Nantes est devenu le premier port négrier de France. Bref, la profession est aussi bien organisée que réglementée. Pourtant, c'est le Portugal, dont les possessions dans la région du golfe de Guinée seront appelées à se limiter à l'actuelle Guinée-Bissau, qui décrète le premier l'abolition de l'esclavage en 1761. La France, qui s'est vu reconnaître le droit de fréquenter les côtes de Guinée par le traité de Versailles de 1783, ne le fera qu'en 1794. Mais pour une courte période puisque Napoléon 1^{er} le rétablira.

La Grande-Bretagne décide elle aussi d'abolir l'esclavage dans ses colonies en 1833 avant que la France, sous l'impulsion de Schoelcher, ne le fasse elle aussi en 1848.

La Marine renforce sa présence

Dans l'intervalle, le développement économique qui affecte l'Europe au début du XIX^e siècle change les mentalités et les priorités. L'Afrique que l'on se contentait de « visiter » pour en ramener certaines richesses devient une Afrique qu'il faut explorer et conquérir afin de pouvoir tirer parti directement de ses ressources, c'est-à-dire créer des plantations et exploiter le sous-sol. En 1815, à la fin de l'Empire, Gorée et Saint-Louis qui nous avaient été prises par les Britanniques en 1800, nous sont rendues. C'est de là que va partir la majorité des grandes expéditions de découverte de l'intérieur du pays. Mais on ne néglige en aucun cas la présence militaire et c'est la Marine qui en a la charge. En 1836, la France envoie un brillant officier, le futur amiral Bouët-Willamez qui remonte le fleuve Sénégal sur 200 lieues. Il en reviendra seul survivant ; tous les membres de son équipée étant décimés par les maladies. En 1838, de nouveau dans le Golfe, il trace une voie de commerce sur la côte et en profite pour repérer les points de relâche, de traite et les endroits où les Européens se sont installés. Il faut dire que les côtes de Guinée attirent des trafiquants de toutes origines. En 1842, il est nommé gouverneur provisoire du Sénégal dont dépendent, pas encore officiellement, les *Etablissements du Sud*, c'est le nom que l'on a trouvé pour ce morceau de côte africaine qui deviendra la Guinée. En 1844, il inspecte les comptoirs du Golfe ; en 1848, il commande la station

navale des côtes d'Afrique et établit notamment la souveraineté française sur les établissements de Guinée. Et il a également la charge de faire respecter la loi d'abolition de l'esclavage. En tout, c'est plus d'une vingtaine de bâtiments français qui croisent dans les parages.

La date de naissance officielle de la « Guinée » est-elle celle du 1^{er} novembre 1854, jour où fut promulgué un décret prévoyant que Gorée et les Etablissements du Sud (rivières du Saloum, de la Casamance, du Rio Nunez, du Rio Pongo et de la Mellacorée) constituaient une colonie distincte du Sénégal ? Cinq ans après, le 26 février 1859, Gorée et ses dépendances revenaient dans le giron du Sénégal. Le 10 octobre 1882, et c'est certainement cette date-là qu'il faut retenir, *Les Rivières du Sud* sont érigées en colonie... tout en relevant toujours du Sénégal. En 1886, on lui rattache les établissements français de la Côte de l'Or et du Golfe du Bénin dépendant anciennement du Gabon. Le 1^{er} août 1889, les Rivières du Sud et leurs dépendances sont détachées du Sénégal. Le 17 décembre 1891, elles prennent le nom de Guinée française et obtiennent un gouverneur qui siège à Conakry... Enfin deux ans plus tard, le 10 mars 1893, les dépendances sont détachées de la Guinée donnant naissance à deux autres colonies : la Côte d'Ivoire et le ●●●



Quelques valeurs plus recherchées que d'autres car pas faciles à trouver : les 50 c outremer et gris, le 5 F noir et violet, le 10 F sur 5 francs, le 20 F sur 5 francs, le 1,10 franc, les 90 c, 1,50 et 3 francs.



Déjà publiée dans *Timbroscopie*, cette rare et superbe lettre de novembre 1862 originaire des îles Loos a été acheminée sur la France par un paquebot anglais. Les îles Loos se situent entre Boffa et Benty à proximité de la Sierra Leone. C'est d'ailleurs depuis ce dernier pays qu'elle a été acheminée et non via Gorée ou Saint-Louis.



Le bureau de Victoria a été doté d'un cachet libellé « SENEGAL ». Rare, on le voit ci appliqué sur une carte-lettre au type Alphé Dubois.



Après quelques émissions commémoratives (communes à toutes les colonies) au début des années 1930, la Guinée passe aux timbres gravés. Quatre types gravés respectivement par Feltesse, Degorce et Decaris seront mis en service à partir de mars 1938. Cette 1^{re} série de 22 valeurs sera suivie de valeurs complémentaires en 1939, 1940, et 1943-44, pour correspondre aux nouveaux tarifs. Cette émission qui était facile à trouver il y a une vingtaine d'années l'est beaucoup moins aujourd'hui.



En 1944, l'Afrique Occidentale Française qui regroupe huit colonies et existe administrativement depuis la fin du XIX^e siècle, décide d'émettre ses propres timbres. Ils seront utilisés indifféremment dans toutes les colonies. L'émission de du 24 mars 1947 qui comprend 23 timbres (dont 4 pour la poste aérienne) en consacra deux à la Guinée.

- ● ● Dahomey. Pardon d'avoir infligé un tel pensum à nos lecteurs, mais toutes ces péripéties administratives ont influé directement sur la philatélie et l'histoire postale de cette colonie, notamment au niveau du libellé des timbres à date. Dans l'intervalle, à la demande du Portugal et de l'Allemagne, il y eut la conférence de Berlin de 1884-85 où les différentes puissances coloniales se partagent le gâteau africain. Là, on redessine des frontières, on reconnaît la prééminence de tel ou tel pays sur telle ou telle région, on fait même des échanges de territoires. D'emblée il avait été posé comme principe que l'occupation de certaines bandes côtières ne justifiait pas que l'on soit également propriétaire de l'arrière-pays à moins de

le prouver au moyen de traités ou d'accords dûment signés avec les chefs locaux. La France avait déjà vu sa mainmise reconnue sur les Rivières du Sud lors du Traité de Paris de 1814, mais les traités sont aussi faits pour être contestés... Cette Conférence de Berlin allait être aussi un puissant accélérateur : elle déclencha une ruée sans précédent et fera que l'Afrique sera colonisée de fond en comble en une vingtaine d'années seulement ! Pour ce qui concerne la Guinée, l'Allemagne qui occupait quelques sites sur la côte (Rio Nunez et Mellacorée) reconnaît nos droits en échange de territoires qui vont lui permettre d'étoffer sa colonie du Togo. Le traité franco-anglais d'août 1889 fixe la frontière entre la Guinée française et la Guinée anglaise, future Sierra Leone.

La conquête

Trois villages avaient été fortifiés par les Français en Guinée : Boké (sur le rio Nunez) en janvier 1866, Benty (sur la Mellacorée) en février 1867 et Boffa (sur le rio Pongo) en juin de la même année. Il s'agissait de renforcer la présence française et de pallier toute éventuelle visée territoriale d'une puissance étrangère ; ils devaient également être les bases arrière pour la conquête de l'arrière-pays. Curieusement, on n'y installa pas de bureaux de poste même s'il existait déjà un

trafic postal sans doute infime mais bien réel. Celui-ci s'effectuait par bateaux et le maigre courrier était acheminé vraisemblablement sur Saint-Louis et Gorée où une desserte mensuelle était assurée par des paquebots anglais (de la compagnie *General Screw Steam Shipping Company*) suite à un accord conclu avec la poste britannique en 1850. Car le problème de la Guinée demeure toujours le même : elle ne dispose pas de ports en eau profonde. Il faudra attendre l'occupation en 1887 de l'île de Toumbo, située devant Conakry et revendiquée par les Britanniques, pour que les Français aménagent cette île en presqu'île et construisent le port de Conakry, future capitale de la colonie.

Mais pour en revenir au courrier, on peut s'étonner qu'il en subsiste aussi peu aujourd'hui. L'installation de longue date d'Européens, la présence régulière des militaires et des marins justifient un volume de courrier sinon conséquent du moins bien réel. Tel ne semble pourtant pas être le cas et c'est ce qui en fait évidemment la rareté et l'intérêt. Il faut donc bien regarder les en-têtes des correspondances émanant de la région – qu'elles proviennent du Sénégal, de Sierra Leone ou d'ailleurs – et voir si elles portent la mention d'un lieu situé en Guinée, auquel cas vous posséderiez un document rare à inclure parmi les précurseurs de Guinée. Il faut attendre le milieu des années 1880 pour que six villes de Guinée soient dotées de bureaux de poste : les trois cités plus haut avec désormais Conakry, Dubréka et Victoria. On leur confie vraisemblablement des timbres mais aussi du matériel oblitérant, des timbres à date qui offrent la particularité de porter la mention « SÉNÉGAL ». Un libellé logique puisque le territoire relève admi-

nistrativement du Sénégal. Il faut attendre le début des années 1890 – et donc le détachement des *Rivières du Sud* du giron du Sénégal – pour que soient livrés de nouveaux timbres à date avec, cette fois-ci, la mention « RIVIÈRES DU SUD ». Cette livraison n'affecte que les six bureaux mentionnés car il n'y a pas eu de création nouvelle depuis. Quant aux timbres-poste, on ignore si la colonie a bénéficié de toutes les valeurs de l'émission *Alphée Dubois*. A ce jour, on n'a recensé que la moitié des timbres utilisés.

L'adoption du nom de « GUINÉE FRANÇAISE » à la fin 1891 contraint l'administration coloniale à commander une nouvelle série de cachets avec cette appellation. Cette fois-ci, une quarantaine de localités seront concernées entre 1892 et 1912 ; mais cela n'empêchera pas certains bureaux de prolonger l'utilisation de leurs anciens timbres à date comme par exemple celui de « Benty / Rivières du Sud » que l'on peut trouver sur des correspondances expédiées dans les années 1910. La mise en service de ces cachets découle évidemment de l'implantation progressive de nouveaux bureaux à l'intérieur des terres, installation qui confirme la colonisation complète du territoire.

La Guinée a été dotée d'une série de types *Groupe* (timbres et entiers postaux) qui seront mis en vente au début de l'année 1893. Une très bonne série à rechercher quel que soit l'état dans lequel vous la voulez, en neuf ou en oblitéré. En 1904, avant l'émission de la célèbre série *Palmiers*, elle bénéficiera d'une série spécifique de 15 timbres de petit format au type *Berger Pulas*. Restée peu de temps à la vente aux guichets postaux, cette série est rare et prisée ; elle est d'ailleurs beaucoup mieux cotée que les *Groupe* et les *Palmiers*.



Ce type de cachet a été employé dans certaines colonies (poste rurale d'Indochine notamment). En Guinée, une demi-douzaine de bureaux en a bénéficié. Caractéristique principale : pas facile à trouver.



Bien que légendé « SÉNÉGAL », ce cachet concerne bien la Guinée. Les lettres A PS R signifieraient : Aviso Postal Service Rivières. En effet, à partir de 1886, un bâtiment a assuré une desserte postale de la côte entre Saint-Louis et Freetown. Le mot « Rivières » n'a donc pas la connotation fluviale que l'on pourrait imaginer bien que ce petit navire ait certainement eu à remonter les estuaires des rivières pour atteindre certaines villes. L'utilisation d'initiales au lieu des mots entiers peut sembler curieuse. Un autre cachet libellé « AVISO POSTAL / SÉNÉGAL » le remplacera à partir de 1889.

Au total, la Guinée n'aura donc eu que 240 timbres (poste, PA et taxes) jusqu'en 1944, année où l'Afrique Occidentale Française émet ses propres timbres, timbres qui seront et devront être utilisés par toutes les colonies qui la constituent. Si ce chiffre peut vous sembler faible et abordable, n'oubliez pas que réunir cet ensemble avec des timbres de qualité – qu'il s'agisse de neufs sans charnières ou de beaux oblitérés – peut s'avé-

rer beaucoup moins facile que prévu. Et c'est du reste ce qui fait le charme de la collection de cette ancienne colonie dont on parle peu car elle n'a jamais fait d'« écarts » sur le plan philatélique (pas de surcharges provisoires, pas de variétés hors normes, etc.) mais qui pourtant peut vous réserver d'étonnantes surprises tant il y reste de choses à découvrir. ■

Michel Melot



Remerciements à A. Millet, P. Vattier et aux Ed. Dallay pour leur aide iconographique

Comme on peut le voir sur cette carte locale, le cachet « Benty / Rivières du Sud » est encore utilisé en 1913.